

DIU ARTHROSCOPIE

FORMATION CONTINUE



Acquisition des connaissances pratiques et théoriques permettant la réalisation d'arthroscopies.

Compétences développées

L'objectif du diplôme interuniversitaire (DIU) d'arthroscopie est d'assurer la formation initiale des internes et assistants et complémentaire des praticiens dans le domaine de l'arthroscopie. Ce diplôme, reconnu par l'Ordre des Médecins Français, donne droit au titre : Arthroscopie (titre universitaire autorisé sur les plaques et ordonnances par l'Ordre National des Médecins en date du 11/02/2011).

Les compétences développées au cours de l'enseignement ont pour but d'appréhender tous les aspects de la chirurgie arthroscopique aussi bien techniques que ceux se rapportant aux affections traitées.

Toutes les articulations seront envisagées avec pour chacune d'entre elles, indications, contre-indications, anesthésie, installation, voies d'abord, complications, résultats des différentes procédures et état de l'art.

L'endoscopie extra-articulaire sera elle aussi enseignée selon le même schéma pédagogique.

Conditions d'admission

Public concerné et titres requis :

Les titulaires d'un diplôme d'Etat français de docteur en médecine.

Les internes de spécialités, quelle que soit la filière choisie.

Les étudiants étrangers inscrits à un DIS.

les étudiants français ou étrangers en cours de spécialisation dans le domaine de la chirurgie orthopédique et traumatologique

les étudiants étrangers inscrits à une DFMSA / DFMS dans la spécialité "chirurgie orthopédique et traumatologique"

les titulaires du diplôme d'état français, ou d'un pays de l'Union Européenne, de docteur en médecine, spécialistes en chirurgie orthopédique et traumatologique, dans le cadre de la formation médicale continue, les médecins spécialistes en chirurgie orthopédique qui sont qualifiés dans leur pays d'origine, après accord du responsable régional du DIU et du coordinateur interrégional du DIU.

L'autorisation d'inscription est prononcée par le directeur de l'enseignement après examen du dossier (CV et lettre de motivation).

Inscription

1) Candidature :

Envoyer au préalable au secrétariat pédagogique du responsable de formation votre CV, lettre de motivation et courrier de confirmation de prise en charge d'un Maître de Stage membre formateur de la société francophone d'arthroscopie (Liste disponible à <http://www.sofarthro.com/le-congres/diu/stages-et-formateurs>) afin d'obtenir une autorisation pédagogique d'inscription :

mathieu.prido-levavasseur@aphp.fr.

2) Inscription Administrative :

a) Une fois autorisé.e à vous inscrire, télécharger et retourner le dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives avant le 30 Novembre à :

Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines
UFR Simone Veil - Santé
Département DPC et Formation Médicale Continue
2, Avenue de la Source de la Bièvre
78180 Montigny-le-Bretonneux

b) Un accusé réception est envoyé par le Dpt DPC - Formation Médicale Continue (vérifier les indésirables en cas de non réception)

c) Paiement de l'action de formation

Dans le cadre d'un financement individuel :

- Procéder au paiement par virement du coût de la formation **sous 8 jours à compter de la date d'envoi du mail AR reçu**. Les coordonnées bancaires figurent dans le mail.

- Signer le contrat de formation joint au mail AR

- Adresser **impérativement par mail** une copie du virement effectué et contrat signé à l'adresse fc-medicine@uvsq.fr.

- Dès réception de la copie de virement et contrat de formation par le Dpt DPC -Formation Médicale Continue les identifiants nécessaires à l'inscription administrative en ligne sont adressés (vérifier les indésirables en cas de non réception).

Dans le cadre d'un financement organisme :

- Faire signer la convention de formation joint au mail AR. Une facture conforme aux modalités indiquées dans

le dossier d'inscription (pages 3 et 4) sera émise par l'Agence comptable.

- Dès réception de la convention de formation par le Dpt DPC -Formation Médicale Continue, les identifiants nécessaires à l'inscription administrative en ligne sont adressés (vérifier les indésirables en cas de non réception).

d) Procéder à l'inscription en ligne **sous 8 jours à compter de la date d'envoi des identifiants**
Le paiement en ligne des droits d'inscription est attendu

TARIFS :

Droits d'inscription universitaire : 170€ pour 2019-2020 (sous réserve de modifications)

+ **Coût de formation** :

Financée par un organisme : 630€

Non financée : 503€

Tarif particulier (justificatif obligatoire) : Chef de clinique, interne et assistant 290€

Contenu de la formation

Volume horaire : 96 heures.

Stage pratique : 6 mois.

Contrôle de connaissances

Examen de fin d'études consistant en une épreuve écrite et la rédaction d'un mémoire. Le stage pratique doit être effectué dans l'année d'inscription au DIU auprès d'un moniteur membre titulaire de la société française d'Arthroscopie. Une seule session annuelle.

Calendrier(s)

Année post-bac de sortie

[Autre]

Adresses et coordonnées

Directeur d'enseignement :

Professeur Thomas BAUER

thomas.bauer@aphp.fr

Secrétariat pédagogique :

Mathieu Prido Levavasseur

Hôpital Ambroise Paré

9, avenue Charles de Gaulle
92100 BOULOGNE
Tél. : 01 49 09 45 59
Fax : 01 49 09 44 90
mathieu.prido-levavasseur@aphp.fr

Contacts formation continue

» Pour toute question concernant :

- les candidatures
- le contenu des enseignements
- le planning de formation et les dates
- les lieux de formation
- les examens ...

contacter le Secrétariat pédagogique :

Mathieu Prido Levavasseur
Hôpital Ambroise Paré
9, avenue Charles de Gaulle
92100 BOULOGNE
Tél. : 01 49 09 45 59
Fax : 01 49 09 44 90
mathieu.prido-levavasseur@aphp.fr

le secrétariat du DIU est assuré par:

Nasiha ABADI
Université Claude Bernard Lyon 1
Services des Spécialités Médicales
8, avenue Rockefeller
69008 LYON
Tél : 04.78.77.75.70
Mail : nasiha.abadi@univ-lyon1.fr

» Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines

UFR Simone Veil - Santé
Département DPC et Formation Médicale Continue
2, Avenue de la Source de la Bièvre
78180 Montigny-le-Bretonneux
fc-medecine@uvsq.fr
01 70 42 94 94 / 01 70 42 92 73 / 01 70 42 94 82

Nos missions :

- Inscription administrative
- Suivi du dossier de prise en charge
- Contractualisation
- Convention de stage
- Envoi du diplôme